



REUNION DU BUREAU
Lundi 18 mars 2019 – 15h – Pointe-à-Pitre

Relevé de décisions

Le lundi 18 mars, à 15h00, les membres du Bureau d'Interco' Outre-mer se sont réunis dans les locaux de la Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE, 18 Boulevard Légitimus, 97 110 Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Présentation des comptes annuels 2018 par le Trésorier ;**
(Préalablement Arrêtés par le Président et pour Approbation par le Conseil d'Administration)
- **Préparation du rapport moral et d'activités de l'année 2018 ;**
(Pour avis du Conseil d'Administration et Délibération par l'Assemblée)
- **Préparation du rapport financier de l'année 2018 ;**
(Pour avis du Conseil d'Administration et Délibération par l'Assemblée)
- **Préparation du budget annuel 2020 ;**
(Pour Arrêt par le Conseil d'Administration et Adoption par l'Assemblée Générale)
- **Préparation des ordres du jour (CA et AGO juin 2019) ;**
- **Présentation du programme des Journées 2019;**
- **Présentation des propositions pour le contrôle des comptes à compter de 2020 ;**
- **Point veille média et suivi actualité ;**
- **Organisation calendrier fin 2019 et année 2020 ;**
- **Questions diverses**

Présents :

- Mikidache HOUMADI, Président
- Eugène LARCHER, Vice-président
- Lyliane PIQUION, Vice-présidente
- Bernard BRIEU, Trésorier
- Joseph PERASTE, membre

Procuration :

- Marie-Laure PHINERA-HORTH, Vice-présidente a donné pouvoir à Mikidache HOUMADI pour la représenter

Interco' Outre-mer

CCPT- Rue PPF

BP 74- 97 615 Pamandzi

www.interco-outremer.fr/ contact@interco-outremer.fr

Absents :

- Dahalane Patrick HAMADA, Secrétaire
- Dartagnan CITRONNELLE, membre

Assistaient à la réunion :

- Charles SAMATHY, Interco' Outre-mer
- Caroline CUNISSE, Interco' Outre-mer

A 15h15, constatant que le quorum est atteint, le Président d'Interco' Outre-mer ouvre la séance.

Conformément à l'ordre du jour, les sujets suivants ont été abordés :

1 Présentation des comptes annuels 2018 par le Trésorier

Le trésorier informe les membres que les points 1 et 3 à l'ordre du jour ne pourront être abordés car les comptes annuels 2018 définitifs n'ont pas encore été transmis par le cabinet BSF.

Le trésorier indique que les comptes annuels et le rapport financier 2018 seront transmis aux membres du Bureau par e-mail courant avril pour être ensuite présentés au prochain Conseil d'Administration.

Aucune remarque particulière n'a été soulevée.

2 Préparation du rapport moral et d'activités de l'année 2018

Caroline CUNISSE donne lecture du rapport moral et d'activités de l'année 2018. Mise à part des corrections à effectuer sur la composition du Bureau, aucune remarque particulière n'a été soulevée.

3 Préparation du rapport financier de l'année 2018

Confère point 1.

4 Préparation du budget annuel 2020

Conformément au dernier Conseil d'Administration du 22 novembre 2018, le trésorier présente 4 projets de budget pour l'année 2020 sur la base des montants de cotisation suivants:

- De 0 à 99 999 habitants : 0,10 cts cts euros/ habitant
- De 100 000 à plus : 0,08 cts euros/ habitant

Le trésorier propose dans un premier temps que les nouveaux adhérents puissent bénéficier des montants de cotisation susmentionnés pour l'année 2019. Ils seront calculés au prorata de l'année. Cette proposition sera faite au prochain Conseil d'Administration, organe qui, conformément aux statuts, fixe le montant des cotisations. Les membres du Bureau valide cette proposition

S'agissant du budget 2020, les membres du Bureau rejettent l'option de la création de postes salariés (budgets 1 et 2) pour retenir les options 3 et 4 maintenant la mission d'assistance du cabinet de conseil Alpha Dom Tom.

Conformément au Conseil d'Administration du 22 novembre 2018, Charles SAMATHY, gérant de la société Alpha Dom Tom, propose un avenant au contrat afin de modifier le montant de la prestation allouée. Actuellement d'un montant de 40 000, 00 euros H.T/an, et jugée insuffisante par les deux parties au regard du travail fourni, Charles SAMATHY propose d'affecter à Alpha Dom Tom un montant de 60 000,00 H.T/an avec un effet rétroactif pour l'année 2019. Les membres du Bureau valide cette proposition. Elle sera présentée au prochain Conseil d'Administration pour approbation.

5 Préparation des ordres du jour (CA et AGO juin 2019)

Caroline CUNISSE donne lecture des ordres du jour.
Aucune remarque particulière n'a été soulevée.

6 Présentation du programme des Journées 2019

Caroline CUNISSE donne lecture du projet de programme et précise que les intercommunalités ultramarines seront sollicitées courant avril pour les interventions.
Aucune remarque particulière n'a été soulevée.

7 Présentation des propositions pour le contrôle des comptes à compter de 2020

Le trésorier informe les membres que la mission du Commissaire aux Comptes B. HEBERT & Associés prend fin cette année.

Pour le prochain mandat d'une durée de 6 ans, le trésorier présente les propositions suivantes :

- La proposition d'honoraires pour la mission de Commissariat aux Comptes Jean-Pierre HERVE, situé à Mayotte, pour un montant de 3 000,00 euros H.T/an.

- La proposition du Commissaire aux Comptes B. HEBERT & Associés dont les conditions resteraient inchangées par rapport à ce qu'elles sont actuellement, soit pour un montant de 2 500,00 euros H.T/an.

Les membres du Bureau décident de renouveler leur confiance au Commissaire aux Comptes B. HEBERT & Associés. Cette proposition sera faite au prochain conseil d'administration

8 Point veille média et suivi actualité

Concernant la veille média, les membres du Bureau décident de renouveler le contrat avec CISION pour la période 2019-2020.

Concernant les articles qui parfois apparaissent non accessibles au sein de la veille média car réservés aux abonnés, le trésorier indique qu'il appartient à chaque communauté de s'abonner aux médias concernés.

9 Organisation calendrier fin 2019 et année 2020

Concernant le calendrier 2019 :

- Déplacement dans l'océan indien début mai du Président et du 1^{er} Vice-président afin de rencontrer les intercommunalités ultramarines ;
- Journées Interco' Outre-mer du 11 au 14 juin 2019 ;
- Séminaire Interco' Outre-mer sur le développement économique les 17 et 18 juin 2019 ;
- Participation au congrès de l'AdCF et de l'ANEL ;
- Participation au congrès de l'AMF ;
- Tenue d'un Conseil d'Administration fin novembre lors du congrès de l'AMF (sous réserve)

Le calendrier 2020 sera précisé lors du prochain Conseil d'Administration. Il sera nécessaire de définir le calendrier électoral.

10 Questions diverses

1. Afin d'anticiper une situation au sein de laquelle un territoire ne pourrait assurer la présidence, il sera proposé au prochain Conseil d'Administration d'insérer dans le règlement intérieur une mention permettant, si un territoire ne peut assurer la présidence, et ce quelle que soit la raison,

que celle-ci revienne automatiquement au territoire suivant conformément au calendrier prévu à l'article 23 du règlement intérieur. Sera également précisé que de fait la manifestation annuelle se tiendra sur le territoire concerné par la présidence.

2. Les membres du Bureau souhaitent que le volet communication soit davantage développé. Il est impératif de remettre en route les comptes Twitter et Facebook. Est également demandé de créer un compte WhatsApp.

Dans cette logique, le trésorier informe les membres du Bureau, qu'à sa demande, trois devis ont été établis pour la réalisation d'une vidéo institutionnelle. L'objectif de cette vidéo est de faire connaître Interco' Outre-Mer auprès des institutions et de fédérer d'autres communautés. Le contenu présentera Interco' Outre-mer, ses adhérents et ses missions, rendra compte des actions menées par le passé et parlera de ses partenaires et de la participation à leurs travaux.

Les trois devis ci-dessous ont été présentés aux membres :

- **Devis 1- HIP UP GRAPHICS= 2 640,00 euros**
- **Devis 2- WEBANDPIXEL= 2 200,00 euros**
- **Devis 3- ORIGINES = 3 000,00 euros**

Les membres du Bureau décident de retenir la proposition n° 3. Le montant de la prestation plus élevé s'explique par une offre plus complète puisqu'elle intègre 3 formats de vidéo : 1 format institutionnel de 5mns/ 1 format web de 2 mns + 1 format de 1 mn pour les réseaux sociaux.

Le Président clos la séance à 18h00.

Mayotte, le 23 mars 2019,



Mikidache HOUMADI
Président d'Interco' Outre-mer